

Déroulé de formation

Document remis au stagiaire avant son inscription

(Article L 6353-8 du Code du Travail)

ABORDER LES ENJEUX DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE AVEC LE JEU CLIMAT TIC-TAC

Formation des professionnels en milieu scolaire

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- S'approprier des connaissances sur les phénomènes à l'œuvre dans le dérèglement climatique
- Appréhender les différents enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique
- Connaître les leviers d'action d'atténuation et d'adaptation à la portée des multiples acteurs à différentes échelles de temps et d'espace
- Sensibiliser les élèves à ces enjeux et les orienter vers des solutions locales
- Se former aux règles du jeu Climat Tic-Tac
- Accompagner les élèves dans l'épanouissement de valeurs de coopération

Public

Le public concerné est : **Enseignants de cycle 4 et lycées, documentalistes d'établissement d'enseignement secondaire, professionnels intervenant en milieu scolaire**

Nombre de stagiaires maximum par intervenant : **10**

Pré-requis

Pré-requis : Pratique d'une activité de sensibilisation au public scolaire

Niveau exigé : Bon

Durée

Durée totale : **5 heures**

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation :

- Supports pédagogiques : diaporama(s) diffusé(s) en amont de la formation
- Salle de formation : à la charge de la structure accueillant la formation
- Équipements divers : des boîtes du jeu Climat Tic-Tac seront mises à la disposition des stagiaires
- Documentation : le formateur pourra s'appuyer sur des ouvrages disponibles à la lecture pendant la formation et un diaporama vidéoprojeté
- Outils pédagogiques : mise en situation de la médiation du jeu et des enjeux du climat

Déroulé de formation

Document remis au stagiaire avant son inscription

(Article L 6353-8 du Code du Travail)

Compétences des formateurs :

La formation sera assurée par **Anne-Fleur Barfuss**, responsable des projets sciences et société à l'ASTS. Anne-Fleur a passé sa thèse en physique des particules à l'Université d'Aix-Marseille en 2008. Elle a effectué un post-doctorat au CERN, en rattachement à la Kansas State University. Elle a aussi enseigné dans un Institut universitaire et technique pendant 1 an. Après une reconversion dans le domaine de la conservation du patrimoine scientifique et technique, elle a obtenu le concours d'attachée de conservation du patrimoine. Anne-Fleur a œuvré dans les domaines de l'enseignement et de la méditation scientifique durant de nombreuses années, notamment dans les domaines des énergies et de la sauvegarde de l'environnement et du patrimoine naturel. De plus, elle intervient régulièrement en milieu scolaire par des animations autour d'enjeux de société, du climat et de l'environnement.

Déroulé

Tour de table des attentes et présentation de la formation (10')

Partie 1 : (2h20') Appropriation théorique du sujet et rappel du contexte

- I. Définition et contours actuels de la situation climatique et de son évolution – F. Dulac
Enjeux sociétaux et environnementaux du dérèglement climatique
- II. Le jeu Climat Tic-Tac : contexte, règles et éléments pour la médiation en milieu scolaire

Partie 2 : (2h30) Mise en pratique pédagogique

- I. Session de jeu Climat Tic-Tac
- II. Mise en situation : simulation de séance de médiation

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :
Feuilles de présence émargées par les stagiaires et la formatrice

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Mises en situation de médiateur scientifique : simulation d'accompagnement pédagogique au jeu et analyse de la posture de médiateur sur les enjeux du climat
- Quiz test de connaissances

Déroulé de formation

Document remis au stagiaire avant son inscription

(Article L 6353-8 du Code du Travail)

Handicap

Contactez la personne ressource : anne-fleur.barfuss@asts.asso.fr

Règlement intérieur

- Pour les formations se déroulant dans les locaux mis à disposition par l'organisme accueillant, le règlement intérieur prévalant est celui dudit organisme.
- Pour les formations se déroulant dans les locaux de l'ASTS, le règlement est à consulter ici : <http://asts.paris/reglement-interieur-centre-de-formation/>

Contact

anne-fleur.barfuss@asts.asso.fr 06.82.30.57.98